MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

# DU TITRE PROFESSIONNEL

## Conducteur de grue à tour

## Niveau 3

Site : http://travail-emploi.gouv.fr

## SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel ....4
Contexte de l'examen du titre professionnel....4
Liste des activités....7
Vue synoptique de l'emploi-type ....9
Fiche emploi type....11
Fiches activités types de l'emploi ....15
Fiches compétences professionnelles de l'emploi....19
Fiche compétences transversales de l'emploi ....39
Glossaire technique ....40
Glossaire du REAC....43

# Introduction

## Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le présent référentiel traite du métier de conducteur de grue à tour1, dans les secteurs du Bâtiment et Génie civil. C'est un professionnel dont l'activité principale consiste, à partir de consignes reçues et des ordres de guidage, à assurer la manutention, le déplacement et le levage de charges lourdes sur les chantiers, contribuant ainsi directement à la construction de la structure des bâtiments (gros œuvre) ou des ouvrages d'art (génie civil).

### Évolution du titre professionnel

Le nouveau millésime du titre professionnel « conducteur de grue à tour » conserve deux activités principales : la conduite d'une grue à tour depuis le sol, à l'aide d'une télécommande, et la conduite depuis une cabine. Cependant si la structure du titre professionnel reste inchangée, des modifications sont apportées. L'analyse et le dialogue menés avec les experts, professionnels et leurs représentants permettent de proposer :

- La suppression du savoir-faire technique « Rectifier la tension du câble de chariot » dans la compétence « Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires ».

- Le maintien des compétences liées à la manutention de plateforme de travail en encorbellement, à savoir, « Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol » et « Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine ».

- La suppression des savoir-faire techniques liés à l'utilisation de caméra de chariot dans les compétences propres à la conduite de grue à tour à partir du sol.

- Le maintien des savoir-faire techniques liés à l'utilisation de caméra de chariot dans les compétences propres à la conduite de grue à tour depuis la cabine.

## Contexte de l'examen du titre professionnel

### Panorama de l'emploi et des entreprises

Le métier de conducteur de grue à tour[1] est principalement présent dans les secteurs, du Bâtiment (gros œuvre) et du Génie civil. Ces secteurs représentent un poids économique considérable.

En 2024, le marché du gros œuvre atteint un chiffre d'affaires de 208 milliards d'euros, dont près de 20% sont réalisés par les grands groupes du BTP, tels que Vinci, Bouygues et Eiffage. Quant au génie civil, le chiffre d'affaires en 2022 était de 66,9 milliards d'euros, dont 70 % sont réalisés par la commande publique.

Dans le gros œuvre, le logement reste un vecteur d'activité important avec 58,4 % de l'activité. Le non résidentiel pèse quant à lui 41,6% de l'activité. D'après la FFB, en 2022, le marché du gros œuvre est orienté à 54.2 % vers les travaux d'entretien et d'amélioration, dont 26.2% sont dédiés à a rénovation énergétique.

*[1] Le masculin est ici utilisé sous une forme neutre pour faciliter la lecture, mais il s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Conformément à la circulaire du 21 novembre 2017 Circulaire relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République Française-Légifrance*

Principalement, on retrouve le conducteur de grue à tour dans quatre secteurs d'activités du bâtiment[2] et du génie civil, soit 96 819 entreprises en France en 2022[3]. Le secteur de la construction d'autres bâtiments est celui qui perd le plus de salariés avec une baisse de 21% entre 2018 et 2022. En revanche, le secteur de la location avec opérateur de matériel de construction progresse fortement entre 2018 et 2022 avec une hausse de 39 % des effectifs salariés et de 43 % du nombre d'entreprises sur notre territoire.

Concernant le volume de conducteur de grue à tour, les données du CIBTP (caisse des Congés et Intempéries du Bâtiment et des Travaux Publics) de 2023 recensaient 3022 (salariés, hommes et femmes). À ce poste, l'ancienneté moyenne relevée était de 11 ans en 2023. On note une hausse des effectifs de Grutier/Grutière (tous métiers du code ROME 1301) significative entre 2019 et 2023, passant respectivement de 2696 à 3022.

L'emploi de conducteur de grue à tour est référencé dans le ROME 1301. L'emploi est essentiellement sous contrat intérimaire (en 2025, 27% sous contrat CDI). Le taux de tension reste stable entre 2018 et 2023 (respectivement 2,2 et 2,4), en tenant compte des offres d'emplois diffusées, qui regroupent les offres de France Travail et de ses partenaires.

Le conducteur de grue à tour fait partie de la catégorie de métiers « des conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics ». L'enquête BMO menée par France travail auprès des entreprises a permis d'estimer pour 2025 à 6840 le nombre de projets de recrutement. 59,2 % de ces projets sont jugés difficiles par les employeurs. L'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ile de France, et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui recrutent le plus en 2025.

**Enjeux, problématique et questionnement**

Les marchés du gros œuvre et du génie civil sont fortement impactés aujourd'hui par une combinaison de facteurs économiques, réglementaires, sociaux et environnementaux.

Même si le conducteur de grue à tour n'est pas directement impacté par les sujets de transitions, environnementale et numérique, les secteurs gros œuvre et du génie civil sont confrontés à des mutations profondes relatives à ces enjeux. Côté gros œuvre, les enjeux majeurs incluent l'intégration du BIM en rénovation, le développement de la construction modulaire et hors site, l'usage de matériaux biosourcés, et l'allongement de la durée de vie du bâti. Dans le génie civil, l'accent est mis sur la durabilité, la numérisation et la résilience des infrastructures. Aussi, ce sont les évolutions technologiques (kit caméra par exemple) ou règlementaires qui ont servi à interroger les pratiques professionnelles du conducteur de grue à tour, autour du questionnement suivant :

- *La remise en tension du câble de chariot est-elle une tâche quotidienne du conducteur de grue à tour ?*
- *La conduite à distance des grues à tour s'est-elle démocratisée avec la transition numérique ?*
- *L'usage quotidien de la caméra de chariot est-il devenu une pratique standard pour la prévention santé-sécurité ?*
- *La manutention de Plateformes de Travail en Encorbellement (PTE) nécessite-t-elle des compétences spécifiques pour le conducteur de grue à tour ?*

**Méthode d'investigation et analyse**

L'analyse a été guidée par un questionnement approfondi des données économiques, des tendances de marché, des évolutions règlementaires et technologiques. En effet, une phase de veille a été menée sur plusieurs mois, permettant la récolte des données et leur analyse.

Dans le cadre des phases d'analyse menées à partir de méthodes quantitatives et qualitatives, l'échantillonnage a été rigoureusement défini, afin d'assurer la représentativité et la pertinence des données collectées, à savoir :

[2] *NAF : 42.99Z ; 43.99C ; 41.20B ; 43.99E*
[3] *Données INSEE, Esane 2022 consultée en mai 2025*

o Treize entretiens semi-directifs ont été menés auprès de professionnels des secteurs concernés, dont dix dans des entreprises de 50 à 249 salariés, et deux dans des entreprises de moins de 50 salariés. Un entretien semi-directif a été également mené auprès d'un professionnel spécialisé dans le dépannage, l'assistance technique et le montage / démontage de grues à tour.

o Un échantillon aléatoire d'entreprises dans lesquelles l'emploi de conducteur de grue à tour est présent a été réalisé afin de les interroger au moyen d'un questionnaire traitant notamment des activités réalisées par le professionnel au sein de leur entreprise. (Code NAF, taille, localisation, fonction du répondant, etc.) Les secteurs interrogés à la suite de l'identification de l'emploi de coffreur bancheur sont les suivants :

• *4120B : Construction d'autres bâtiments*
• 4299Z : Construction d'autres ouvrages d'art N.C.A
• 4399C : Maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
• 4399E : Location avec opérateur de matériel de construction.

**Synthèse des résultats**

**Intégration des enjeux de transition énergétique et environnementale**

L'emploi de conducteur de grue à tour n'a pas subi d'évolutions significatives en lien avec la transition énergétique et environnementale depuis la dernière révision.

**Intégration des enjeux de transition numérique**

La transition numérique se traduit par l'émergence de systèmes d'assistance à la conduite (Sway Control, Vertical Line Finder, Guided Hook, Positioning Pilot). Cependant, l'analyse révèle que la conduite à distance ne s'est pas démocratisée en France, les entreprises restant réticentes pour des raisons de sécurité. En effet, les professionnels du secteur interrogés soulignent plusieurs limites de cette technologie, notamment la complexité des interventions en cas de panne ou de coupure de courant, l'opérateur n'étant pas physiquement présent sur le chantier. Cependant, l'usage de caméra de chariot identifié lors de la révision de 2021, s'est quant à elle développé. Ce dispositif comprend un objectif fixé sur le chariot de la grue, d'un dispositif de batterie généralement positionné en pied de flèche, et d'un écran de réception de l'image situé dans la cabine de la grue couplée à un système de zoom disponible la plupart du temps à partir d'un pédalier afin de faciliter l'utilisation pour le professionnel. Lors de l'analyse du travail, les professionnels ont été interrogés sur l'utilisation des caméras de chariot. Il s'est avéré que toutes les grues (conduite depuis une cabine) ne possèdent pas forcément ce dispositif. On le retrouve le plus souvent sur des grues où l'opérateur ne dispose pas d'une vue suffisante pour effectuer ses manutentions de charges. Aussi, la prise en compte de cette évolution dès 2021 est confirmée via l'analyse et l'adaptation dans les compétences sera adaptée en fonction du type de grue utilisé.

**Prise en compte de la santé-sécurité au travail**

Les enquêtes menées sur le terrain auprès des entreprises ciblées ont permis l'identification des différents risques professionnels liés à l'emploi de conducteur de grue à tour. En effet, le professionnel dans son activité fait face à différents risques professionnels :

- le travail en coactivité avec des engins de levage (grue à tour, grue mobile) ;
- les chutes de hauteur - La station debout (grue conduite depuis le sol) ;
- la station assise (grue conduite depuis une cabine) ;
- l'exposition prolongée aux bruits et aux poussières ;
- l'exposition à des températures de plus en plus extrêmes sur les chantiers (positives et négatives).

La prévention à l'ensemble de ces risques est intégrée dans les compétences du titre professionnel, des savoirs et des savoir-faire des compétences prennent en compte ces enjeux de sécurité et de prévention.

**Handicap**

Le conducteur de grue à tour est sensibilisé aux principes d'inclusion. Il les adapte au sein de son collectif afin de tenir compte de la dimension RSE de l'entreprise.

**Points complémentaires**

L'analyse a permis de confirmer que le conducteur de grue à tour :

- procède à de la maintenance de sa machine, notamment le graissage de la couronne d'orientation ;
- n'effectue pas, dans la grande majorité des cas, la remise en tension du câble de chariot, mais procède, régulièrement, à un contrôle visuel de la tension de ce câble, et programme seul ou par le biais de son supérieur hiérarchique, une intervention d'un technicien spécialisé et qualifié pour réaliser cette opération dans les règles professionnelles et en toute sécurité ;
- utilise un dispositif de caméra de chariot, lorsque la typologie du chantier le nécessite. L'opérateur doit être vigilant quant à l'utilisation d'un tel système car elle peut engendrer des problèmes de sécurité si celle-ci n'est pas optimale ;
- manutentionne des plateformes de travail en encorbellement en sécurité. Ces opérations nécessitent des compétences particulières pour le professionnel. Deux compétences ont été intégrées lors de la précédente révision. Suite aux retours d'enquête, ces compétences sont maintenues dans ce nouveau millésime.

Les activités types et les compétences professionnelles qui les composent ont été conservées dans leur contenu.

## Liste des activités

**Ancien TP :** Conducteur de grue à tour
Activités :
- Conduire une grue à tour à partir du sol
- Conduire une grue à tour depuis la cabine

**Nouveau TP :** Conducteur de grue à tour
Activités :
- Conduire une grue à tour à partir du sol
- Conduire une grue à tour depuis la cabine

## Vue synoptique de l'emploi-type

| N° Fiche AT | Activités types | N° Fiche CP | Compétences professionnelles |
|---|---|---|---|
| 1 | Conduire une grue à tour à partir du sol | 1 | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol |
| | | 2 | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | | 3 | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | | 4 | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | | 5 | Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires |
| | | | |
| 2 | Conduire une grue à tour depuis la cabine | 6 | Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie |
| | | 7 | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | | 8 | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | | 9 | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | | 10 | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | | 5 | Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires |

**FICHE EMPLOI TYPE**

# Conducteur de grue à tour

## Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le conducteur de grue pilote sa machine pour approvisionner, alimenter les postes de travail et déplacer les matériaux et matériels stockés, nécessaires à la production. Il décharge et charge des camions de livraison acheminant du matériel (banches, paniers d'étais, benne à béton, fourche à palette, etc.), ainsi que des matériaux de construction (palettes de briques, de parpaings, béton, aciers, bois, etc.). Il exerce son emploi dans les secteurs du bâtiment et du génie civil, sur des chantiers de construction ou de rénovation, dans des usines de préfabrication et sur des dépôts d'entreprises. Le professionnel travaille en lien étroit avec les équipes mettant en œuvre les coffrages, ainsi que les dispositifs d'accès et de protection collective (PTE, échafaudages, etc.).

Le professionnel exerce son activité en extérieur lorsqu'il pilote la grue à partir du sol au moyen d'une télécommande. Dans ce cas il travaille en autonomie ou en collaboration avec une équipe. Lorsqu'il exerce son emploi depuis une cabine de grue située en partie haute du mât, il collabore avec un ou des personnels au sol appartenant aux équipes de production.
Il reçoit ses consignes de travail des chefs d'équipes ou du chef de chantier ayant la responsabilité de la zone couverte par sa grue. Il collabore avec les entreprises de gros œuvre et de second œuvre ainsi qu'avec les opérateurs de camions de transport de matériaux et de matériels.
Il connait et applique la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses EPI. Il prend connaissance du PPSPS ou du plan de prévention et en respecte les consignes.
Le conducteur de grue est exposé aux intempéries et, selon les saisons, à des conditions climatiques difficiles (vent, pluie, neige, chaleur, poussières, bruit) lorsqu'il est au sol. Depuis une cabine, d'autres facteurs conditionnent son activité, comme le brouillard, ou le travail de nuit. Les cabines de grues sont équipées de chauffage et dans la grande majorité des cas de climatisations. Le grutier utilise des EPC et EPI performants et innovants, ce qui a pour effet de diminuer la pénibilité et l'exposition aux risques professionnels dans les activités du conducteur de grue.
Le professionnel est doté d'une bonne condition physique, la marche et la station debout rythment son quotidien lorsqu'il travaille au sol, ainsi que la station assise lorsqu'il travaille en cabine.
Le professionnel exerce son activité professionnelle dans divers environnements, urbains ou ruraux, montagneux ou littoraux. Certains chantiers sont éloignés du siège de l'entreprise, ce qui engendre pour le professionnel des déplacements de courte, moyenne ou longue durée. Ses horaires de travail sont modulables et variables, en fonction des contraintes de planification, des délais d'exécution et des conditions météorologiques.
Le conducteur de grue possède des qualités relationnelles et de communication qui lui permettent de réaliser ses activités en toute sécurité, en assurant une production de qualité selon les cadences de production.
La législation relative à la transition écologique et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au conducteur de grue le respect du tri des déchets de chantier (emballages de livraison, cartouches et aérosols de graisses vides, par exemple) ainsi que la limitation de la consommation d'eau et d'électricité. La transition numérique impacte faiblement le métier de conducteur de grue à tour, même s'il peut être amené à utiliser des écrans (aide à la conduite, système d'interférence, caméra) dans le cadre de ses activités.

## Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :
- la construction de maisons individuelles ;
- la rénovation de bâtiments ;
- la construction de bâtiments ;
- la construction d'ouvrages de génie civil ;
- la construction d'éléments préfabriqués en méthode industrielle ;
- les parcs de matériels et dépôts d'entreprises ;
- la construction d'ouvrages destinés à la production d'électricité (barrages et centrales hydrauliques, centrales nucléaires).

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :
- grutier ;
- opérateur de grue ;
- conducteur de grue à tour ;
- grutier.

## Réglementation d'activités (le cas échéant)

**Conduite des engins et des grues :** Article R.4323-55 du Code du travail.

**Autorisation de conduite :** Article R.4323-56

**Formation :** Article R.4323-57

**Habilitation électrique :** Décret n° 2010-1118

## Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

## Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Conduire une grue à tour à partir du sol
Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol
Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol
Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol
Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol
Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires

2. Conduire une grue à tour depuis la cabine
Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie
Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires

## Compétences transversales de l'emploi

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

## Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : La convention collective du bâtiment et des travaux publics
Code(s) NSF :
230u--Conduite d'engins de chantier

## Fiche(s) Rome de rattachement

F1301 Grutier / Grutière

**FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1**

# Conduire une grue à tour à partir du sol

## Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de consignes de travail données par le chef de chantier, ou le chef d'équipe, le professionnel approvisionne en matériel et éléments de construction les équipes de productions de tous corps d'état sur les chantiers de bâtiment et de génie civil. Il intervient également dans les usines de préfabrication et les parcs de matériels ou dépôts d'entreprises.

Il exploite une grue à tour conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande portative lui permettant d'effectuer les différents mouvements nécessaires à la manutention de charges :
- le levage (montée et descente) ;
- la distribution ;
- l'orientation.

Le professionnel conduit sa grue en adaptant son positionnement sur site afin d'avoir la meilleure vue possible sur la charge à manutentionner. Il maîtrise le ballant, est régulier dans l'exécution des mouvements, évite les à-coups, et met en œuvre les mouvements de levage, distribution, orientation le plus souvent possible simultanément, en fonction du type de manutention à réaliser.

Les opérations de conduite de grue à partir du sol sont exécutées conformément aux consignes de sécurité édictées par l'Assurance maladie-Risques professionnels dans la recommandation 487 du Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES). Les opérations de manutentions sont réalisées avec précision et une cadence permettant de respecter les exigences et les contraintes de production.
Le conducteur de grue veille à sa sécurité et à celles des équipes de professionnels travaillant dans le rayon d'action de sa machine.
Il peut travailler en autonomie ou en équipe suivant les manutentions à réaliser.
Le professionnel dispose d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Avant d'utiliser sa grue, le professionnel effectue une prise de poste de sa machine afin de vérifier si celle-ci ne présente aucune contre-indication d'utilisation. Le conducteur de grue est exposé aux intempéries et, selon les saisons, à des conditions climatiques difficiles (vent, pluie, neige, chaleur, poussières, bruit) lorsqu'il est au sol. Il assure l'entretien et la maintenance de premier niveau, afin de limiter les risques de panne et d'accident. En fin de journée, il effectue une fin de poste afin de mettre la grue hors service et en sécurité.

## Réglementation d'activités (le cas échéant)

**Conduite des engins et des grues :** Article R.4323-55 du Code du travail.

**Autorisation de conduite :** Article R.4323-56

**Formation :** Article R.4323-57

**Habilitation électrique :** Décret n° 2010-1118

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol
Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol
Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol
Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol
Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires

## Compétences transversales de l’activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

**FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2**

# Conduire une grue à tour depuis la cabine

## Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de consignes de travail données par le chef de chantier, ou le chef d'équipe, le professionnel approvisionne en matériel et éléments de construction les équipes de productions de tous corps d'état sur les chantiers de bâtiment et de génie civil. Il intervient également dans les usines de préfabrication et les parcs de matériels ou dépôts d'entreprises.

Il conduit une grue à tour depuis la cabine et effectue les différents mouvements nécessaires à la manutention de charges :
- le levage (montée et descente) ;
- la distribution ;
- l'orientation.

Le professionnel maîtrise le ballant, est régulier dans l'exécution des mouvements, évite les à-coups, et met en œuvre les mouvements de levage, distribution, orientation le plus souvent possible simultanément, en fonction du type de manutention à réaliser.

Les opérations de conduite de grue depuis la cabine sont exécutées conformément aux consignes de sécurité édictées par l'Assurance maladie-Risques professionnels dans la recommandation 487 du Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES). Les opérations de manutentions sont réalisées avec précisions et une cadence permettant de respecter les exigences et les contraintes de production.
Le conducteur de grue veille à sa sécurité et à celles des équipes de professionnels travaillant dans le rayon d'action de sa machine.
Il travaille en autonomie pour la manipulation des commandes de la grue, et en collaboration avec les équipes de professionnels au sol, pour l'élingage et le guidage des charges à manutentionner.
Le professionnel dispose d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Avant d'utiliser sa grue, le professionnel effectue une prise de poste de sa machine afin de vérifier si celle-ci ne présente aucune contre-indication d'utilisation. Il assure l'entretien et la maintenance de premier niveau, afin de limiter les risques de panne et d'accident. En fin de journée, il effectue une fin de poste afin de mettre la grue hors service et en sécurité.

## Réglementation d'activités (le cas échéant)

**Conduite des engins et des grues :** Article R.4323-55 du Code du travail.

**Autorisation de conduite :** Article R.4323-56

**Formation :** Article R.4323-57

**Habilitation électrique :** Décret n° 2010-1118

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie
Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine
Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires

## Compétences transversales de l’activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1**

# Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen d'un dispositif de type télécommande, filaire ou non, manutentionner des charges en sécurité avec une grue à tour, afin de décharger ou charger un véhicule, stocker différents matériels et matériaux de construction, ou approvisionner des postes de travail en respectant les consignes reçues et les indications de guidage.
Choisir les accessoires de levage spécifiques suivant le type de charges à manutentionner : élingues, fourche de manutention, benne à béton, benne à gravats, benne auto-vide, palonnier. Repérer les zones du chantier ou du dépôt à approvisionner. Identifier, calculer le poids des charges et vérifier la faisabilité de la manutention au regarde de l'abaque de charges de la grue utilisée. Lever les charges d'aplomb et maîtriser le ballant, afin d'éviter tout heurt de personne ou d'infrastructure, puis effectuer les mouvements de levage, orientation et distribution simultanément, en fonction de la manutention à réaliser.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers, dépôts d'entreprises, usines de préfabrication, équipés d'une grue à tour conduite à partir du sol.
Le professionnel manutentionne diverses charges à partir des consignes reçues. Il travaille soit en autonomie, soit aidé par une personne chargée de l'élingage des charges. Si sa position ne lui permet pas d'avoir une vue directe sur la zone d'enlèvement et de pose de la charge, le grutier effectue ces manutentions en tenant compte des indications données par le chef de manœuvre transmises par gestes conventionnels ou par radio.
Sur le même site de production (chantiers, dépôts, usine de préfabrication), plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix de l'accessoire de levage correspond au type de charge à manutentionner
Les charges sont levées d'aplomb
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées
Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément
Le ballant est maîtrisé
L'abaque de charge est connu afin de réaliser les manutentions selon les capacités de la grue utilisée
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Conduire la grue en sécurité selon les exigences de la R 487
Effectuer la prise de poste de la grue en toute sécurité
Evaluer le poids des charges et les zones de levage, de dépose de celles-ci
Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité.

Élinguer et décrocher une charge en sécurité
Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Maîtriser le ballant
Exploiter les consignes reçues et respecter les indications de guidage par gestes conventionnels ou par talkie-walkie
Effectuer la fin de poste de la grue en toute sécurité

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen d'un talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des différentes techniques d'élingage
Connaissance des méthodes de calcul d'une masse, d'un volume, d'une surface
Connaissance des différents accessoires de levage
Connaissance de la signification des gestes de guidage conventionnels
Connaissance de l'utilisation d'un talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2**

# Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen d'un dispositif de type télécommande, filaire ou non, et en collaboration avec une équipe, manutentionner des plateformes de travail en encorbellement (PTE) avec une grue à tour. Contrôler l'élingage afin d'éviter tout décrochement de la PTE. Lever les plateformes d'aplomb pour éviter tout heurt de personne ou d'infrastructure. Respecter les consignes reçues pour une manutention en sécurité. Réaliser les mouvements de levage, d'orientation et de distribution le plus souvent possible simultanément, afin de faciliter la mise en place de la PTE par les équipes dédiées. Maîtriser le ballant. Mettre en place la PTE sur les supports (sabots ou attaches volantes) en ayant une conduite souple et précise pour éviter tout accident corporel, et toute dégradation de l'ouvrage.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment et de génie civil équipés d'une grue à tour conduite à partir du sol, à partir de consignes reçues et en collaboration avec une équipe de professionnels. Pour la mise en place de celle-ci sur les sabots, le grutier se positionne de manière à avoir la meilleure visibilité possible afin d'effectuer cette opération en toute sécurité. Dans le cas contraire, le grutier reçoit des ordres par radio ou par des gestes de guidage conventionnels.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Les points de contrôle de l'élingage sont connus
La méthode de levage d'aplomb d'une charge est connue
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées
La réalisation simultanée des mouvements de levage, d'orientation et de distribution, lors d'une manutention de charge est connue
La technique de maîtrise du ballant est connue
La méthode de mise en place d'un PTE en sécurité est connue
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site. Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité

Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Exécuter des déplacements de charge de très faible amplitude, de manière précise Maîtriser le ballant

Exploiter les consignes reçues et respecter les indications de guidage par gestes conventionnels ou par talkie-walkie

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen de talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des techniques d'accrochage à la structure de l'ouvrage des PTE
Connaissance des différentes techniques d'élingage
Connaissance des méthodes de calcul d'une masse, d'un volume, d'une surface
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation de talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3**

# Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen d'un dispositif de type télécommande, filaire ou non, et en collaboration avec une équipe, manutentionner des banches et des pièces préfabriquées avec une grue à tour.
Choisir le dispositif de levage spécifique à la manutention de banches ou de préfabriqués : élingues chaînes, élingues textiles, ou palonnier. Contrôler l'élingage afin d'éviter tout décrochement de charge.
Lever les banches et pièces préfabriquées d'aplomb, pour supprimer tout risque de heurt de personnes ou d'infrastructures. Respecter les consignes et indications données par gestes conventionnels ou par radio.
Pour toutes manœuvres, effectuer les mouvements de levage, d'orientation et de distribution le plus possible simultanément, pour un rendement de qualité. Maîtriser le ballant pour une conduite en toute sécurité envers les personnes présentes dans le rayon d'action de la grue utilisée, et les infrastructures.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment et de génie civil équipés d'une grue à tour conduite à partir du sol, et en collaboration avec une équipe de professionnels. Le professionnel travaille d'après les consignes d'un chef d'équipe. Le professionnel manutentionne des banches de tailles différentes, et des pièces préfabriquées de différents types (prédalles, prémurs, poutres, escaliers, balcons, etc.). Il alimente les postes de travail. Le grutier se positionne de façon à avoir la meilleure vue possible afin de travailler en toute sécurité.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix du dispositif de levage correspond au type de charge à manutentionner
L'élingage des banches et pièces préfabriquées est réalisé selon les règles professionnelles
Les banches et pièces préfabriquées sont levées d'aplomb
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées
Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément
Le ballant est maîtrisé
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site.

Décharger tout type de camion en sécurité
Déplier les banches au moyen d'une grue à tour conduite à partir du sol
Utiliser un retourneur de prémur

Vérifier au moyen de l’abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité
Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Maîtriser le ballant
Exploiter les consignes reçues et respecter les indications de guidage par gestes conventionnels ou par talkie-walkie

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen de talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des différentes tailles de banches
Connaissance des différentes techniques d’élingage
Connaissance des méthodes de calcul d’une masse, d’un volume, d’une surface
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l’utilisation d’un talkie-walkie
Connaissance des différentes tailles de banches

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4**

# Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen d'un dispositif de type télécommande, filaire ou non, et en collaboration avec une équipe, réaliser les opérations de bétonnage avec une grue à tour. Lire et exploiter l'abaque de charge de la grue utilisée.
Choisir la benne à béton adaptée au type de coulage à réaliser. Maîtriser le ballant. Maintenir une altimétrie stable de la benne à béton. Proscrire le survol de toutes les personnes présentes sur le chantier pour préserver l'intégrité physique de chacun.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil, et en collaboration avec des compagnons professionnels. Les opérations de coulage s'effectuent conformément aux consignes reçues, par le chef de chantier ou par le chef d'équipe.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix de la benne à béton est adapté à la configuration de bétonnage
L'abaque de charges est lu et exploité
Le positionnement du grutier est adapté à l'opération de bétonnage
Le ballant est maîtrisé
Pendant le coulage, la benne à béton est maintenue sur un même plan altimétrique
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir la benne à béton en fonction des spécificités du coulage
Positionner la benne au point de remplissage
Lever la benne d'aplomb
Compenser l'altimétrie de la benne lors du coulage en agissant sur la commande de descente

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen de talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des différentes bennes à béton, de leur utilisation et particularité
Connaissance de la masse volumique du béton
Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation de talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5**

# Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A intervalles réguliers, déterminés par le constructeur ou le service matériel de l'entreprise, réaliser les opérations de maintenance de premier niveau de la grue à tour utilisée. Exploiter la notice d'utilisation de la grue afin de respecter les préconisations du constructeur.
Graisser la couronne d'orientation selon le dispositif présent sur la grue (par pompe à graisse, avec graisseurs automatiques, ou par graissage motorisé). Graisser l'extérieur de la dentelure de la couronne d'orientation au moyen d'une graisse en aérosol, si préconisé par le constructeur. Observer régulièrement la tension du câble de chariot ainsi que les réactions de celui-ci pour déterminer si une remise en tension du câble est nécessaire par un technicien qualifié. Graisser la poulie baladeuse du système de levage si la grue utilisée en possède.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil. Des vérifications sont effectuées par le professionnel avant de conduire une grue (prise de poste) puis, en fin de journée, une fin de poste est effectuée afin de mettre l'engin en sécurité. Hormis ces opérations, le grutier réalise des opérations de maintenance de premier niveau, ainsi que des opérations servant à pallier des dysfonctionnements ordinaires, généralement d'ordre électrique. Pour ces dernières, le professionnel possède une habilitation électrique adaptée au type d'opérations délivrée par l'employeur.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

La notice d'utilisation est exploitée pour respecter les procédures et la sécurité
Les graissages prescrits sont assurés conformément aux recommandations du constructeur
La méthode de contrôle de la tension du câble de chariot est connue
Les différentes réactions du chariot sont connues
Les EPI sont portés et adaptés à la tâche à effectuer

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mobiliser les outils nécessaires pour réaliser les opérations de maintenance de premier niveau
Réaliser les graissages préconisés par le constructeur
Ouvrir en sécurité tout coffret électrique ou armoire électrique
Mettre en œuvre les EPI adaptés à tous travaux électriques
Intervenir en sécurité sur les équipements électriques pour rétablir le fonctionnement de la machine dans le respect des possibilités données par l'habilitation électrique détenue
Observer l'état de tension du câble de chariot
Observer les réactions du chariot lors de mouvement de distribution

Maîtriser la terminologie des différents éléments composant une grue à tour

Préparer une intervention d'un technicien SAV

Connaissance générale sur les habilitations électriques de niveau H0 B0 Be manœuvre
Connaissance des périodicités de remise en tension d'un câble de chariot
Connaissance du dispositif de distribution (chariot, câble, treuil)

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6**

# Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur une grue à tour montée sur voie, translater en sécurité afin d'augmenter la zone de couverture de son activité. Exploiter la notice d'utilisation de la grue utilisée pour la translation. Relever les dispositifs de maintien sur la voie (éclisses mécaniques) afin de permettre toute translation, lors de la prise de poste.
Avant toute translation, vérifier visuellement et en lien avec les équipes au sol que la voie est dégagée de tout obstacle. Positionner la flèche dans le sens de marche de la translation. Positionner le chariot proche du mât tout en respectant une distance de sécurité afin d'éviter tout heurt des élingues équipant la grue ou d'une charge accrochée avec la mâture de la grue. S'assurer que les conditions météorologiques (notamment la force du vent) permettent d'effectuer une translation. Prévenir l'ensemble des équipes lorsque la translation est terminée.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers du bâtiment, du génie civil, dans des dépôts d'entreprise ou dans des usines de préfabrication d'éléments préfabriqués.
Les translations sont réalisées lorsque les grues à tour sont montées sur une voie adaptée. Elles peuvent être réalisées en charge ou non, tout en respectant les procédures de sécurité.
Le professionnel doit être formé et détenir la qualification nécessaire pour effectuer une translation.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

La notice d'utilisation est exploitée pour respecter les procédures et la sécurité
Les procédures de sécurité de translation sont connues
Les conditions météorologiques sont vérifiées avant d'effectuer la translation

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter une notice d'utilisation
Respecter les procédures de translation d'une grue à tour
Déterminer les modalités spécifiques de réalisation d'une manutention de translation

Prendre en compte l'environnement du chantier
Appliquer les consignes de sécurité

Informer les équipes au sol de la réalisation d'une translation
Respecter l'intégrité physique des personnels au sol

Connaissance des procédures à mettre en œuvre pour translater avec une grue à tour
Connaissance de l'utilisation de talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7**

# Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen des commandes situées dans la cabine de la grue, manutentionner des charges en sécurité avec une grue à tour afin de décharger ou charger un véhicule, stocker différents matériels et matériaux de construction, approvisionner des postes de travail.
Choisir les accessoires de levage spécifiques suivant le type de charges à manutentionner : élingues, fourche de manutention, benne à béton, benne à gravats, benne auto-vide, palonnier. Repérer les zones du chantier ou du dépôt à approvisionner. Identifier, calculer le poids des charges et vérifier la faisabilité de la manutention au regarde de l'abaque de charges de la grue utilisée. Lever les charges d'aplomb et maîtriser le ballant, afin d'éviter tout heurt de personne ou d'infrastructure, puis effectuer les mouvements de levage, orientation et distribution simultanément, en fonction de la manutention à réaliser.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers, dépôts d'entreprises, usines de préfabrication, équipés d'une grue à tour conduite depuis une cabine.
Le professionnel manutentionne diverses charges à partir de consignes reçues. Il travaille en collaboration avec une personne chargée de l'élingage des charges et du guidage le cas échéant. Le grutier effectue ces manutentions en tenant compte des indications données par le chef de manœuvre transmises par gestes conventionnels ou par radio.
Un dispositif d'aide à la conduite matérialisé par un écran est présent dans la cabine de la grue, le professionnel le consulte afin de sécuriser ces manutentions.
Une caméra de chariot, le cas échéant, peut équiper une grue à tour afin de pallier un manque de visibilité de certaines zones du site.
Sur le même site de production (chantiers, dépôts, usine de préfabrication), plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix de l'accessoire de levage correspond au type de charge à manutentionner
Les charges sont levées d'aplomb
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées
Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément
Le ballant est maîtrisé
L'abaque de charge est connu afin de réaliser les manutentions selon les capacités de la grue utilisée
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Conduire la grue en sécurité selon les exigences de la R 487
Effectuer la prise de poste de la grue en toute sécurité
Evaluer le poids des charges et les zones de levage et de dépose de celles-ci

Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site.

Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité
Utiliser le dispositif d'aide à la conduite
Utiliser rationnellement et efficacement un dispositif de caméra de chariot
Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Maîtriser le ballant
Exploiter les consignes reçues et respecter les indications de guidage par gestes conventionnels ou par talkie-walkie
Effectuer la fin de poste de la grue en toute sécurité

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen de talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des différentes techniques d'élingage
Connaissance des méthodes de calcul d'une masse, d'un volume, d'une surface
Connaissance des différents accessoires de levage
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation d'un talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8**

# Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen des commandes situées dans la cabine de la grue et en collaboration avec une équipe, manutentionner des plateformes de travail en encorbellement. Contrôler l'élingage afin d'éviter tout décrochement de la PTE. Lever les plateformes d'aplomb pour éviter tout heurt de personnes ou d'infrastructures. Respecter les consignes reçues pour une manutention en sécurité. Réaliser les mouvements de levage, d'orientation et de distribution le plus souvent possible simultanément, afin de faciliter la mise en place de la PTE par les équipes dédiées. Maîtriser le ballant. Mettre en place la PTE sur les supports (sabots ou attaches volantes) en ayant une conduite souple et précise pour éviter tout accident corporel, et toute dégradation de l'ouvrage.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment et de génie civil équipés d'une grue à tour conduite depuis une cabine, et en collaboration avec une équipe de professionnels. La manutention de PTE s'effectue à partir de consignes reçues. Le grutier reçoit des ordres par radio ou par des gestes de guidage conventionnels.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Les points de contrôle de l'élingage sont connus
La méthode de levage d'aplomb d'une charge est connue
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées
La réalisation simultanée des mouvements de levage, d'orientation et de distribution, lors d'une manutention de charge est connue
La technique de maîtrise du ballant est connue
La méthode de mise en place d'une PTE en sécurité est connue
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site.

Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité
Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Utiliser le dispositif d'aide à la conduite
Utiliser rationnellement et efficacement un dispositif de caméra de chariot
Exécuter des déplacements de charge de très faible amplitude, de manière précise
Maîtriser le ballant

Exploiter, respecter les consignes reçues et les indications de guidage par gestes conventionnels ou par radio

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen d'un talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des techniques d'accrochage à la structure de l'ouvrage des PTE
Connaissance des différentes techniques d'élingage
Connaissance des méthodes de calcul d'une masse, d'un volume, d'une surface
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation d'un talkie-walkie

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9**

# Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen des commandes situées dans la cabine de la grue et en collaboration avec une équipe, manutentionner des banches et des pièces préfabriquées avec une grue à tour.
Choisir le dispositif de levage spécifique à la manutention de banches ou de préfabriqués : élingues chaînes, élingues textiles ou palonniers. Contrôler l'élingage afin d'éviter tout décrochement de charge.
Lever les banches et pièces préfabriquées d'aplomb, pour supprimer tout risque de heurt de personne ou d'infrastructure. Respecter les consignes et indications données par gestes conventionnels ou par radio.
Pour toutes manœuvres, effectuer les mouvements de levage, d'orientation et de distribution le plus possible simultanément, pour un rendement de qualité. Maîtriser le ballant pour une conduite en toute sécurité envers les personnes présentes dans le rayon d'action de la grue utilisée, et les infrastructures.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment et de génie civil équipés d'une grue à tour conduite depuis une cabine, et en collaboration avec une équipe de professionnels. Le professionnel travaille d'après les consignes d'un chef d'équipe. Le professionnel manutentionne des banches de tailles différentes, et des pièces préfabriquées de différents types (prédalles, prémurs, poutres, escaliers, balcons, etc.). Il alimente les postes de travail. Le grutier se positionne de façon à avoir la meilleure vue possible afin de travailler en toute sécurité.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix du dispositif de levage correspond au type de charge à manutentionner
L'élingage des banches et pièces préfabriquées est réalisé selon les règles professionnelles
Les banches et pièces préfabriquées sont levées d'aplomb
Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par talkie-walkie sont respectées
Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément
Le ballant est maîtrisé
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser la manutention à exécuter en tenant compte :
- du type de charges, de son poids et de son volume ;
- des points d'élingage ;
- des zones d'enlèvement et de pose des charges ;
- de l'encombrement du site.

Décharger tout type de camion en sécurité
Déplier les banches au moyen d'une grue à tour conduite à partir du sol
Utiliser un retourneur de prémur

Vérifier au moyen de l'abaque de charge que la manutention demandée est réalisable en toute sécurité
Effectuer plusieurs mouvements simultanément
Utiliser le dispositif d'aide à la conduite
Utiliser rationnellement et efficacement un dispositif de caméra de chariot
Maîtriser le ballant
Exploiter les consignes reçues et respecter les indications de guidage par gestes conventionnels ou par talkie-walkie

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen de talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance des différentes tailles de banches
Connaissance des différentes techniques d'élingage
Connaissance des méthodes de calcul d'une masse, d'un volume, d'une surface
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation d'un talkie-walkie
Connaissance des différentes tailles de banches

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10**

# Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine

## Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au moyen des commandes situées dans la cabine de la grue et en collaboration avec une équipe, réaliser les opérations de bétonnage avec une grue à tour. Lire et exploiter l'abaque de charge de la grue utilisée.
Choisir la benne à béton adaptée au type de coulage à réaliser. Maîtriser le ballant. Maintenir une altimétrie stable de la benne à béton. Proscrire le survol de toutes les personnes présentes sur le chantier pour préserver l'intégrité physique de chacun.

## Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil, et en collaboration avec une équipe de professionnels. Les opérations de coulage s'effectuent conformément aux consignes reçues, par le chef de chantier ou par le chef d'équipe.
Sur le même chantier, plusieurs grues à tour peuvent être installées, desservant des zones de travail communes. Le professionnel conduit sa grue en respectant les procédures propres à cette situation d'interaction.
Le grutier possède une autorisation de conduite délivrée par son employeur. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

## Critères de performance

Le choix de la benne à béton est adapté à la configuration de bétonnage
L'abaque de charges est lu et exploité
Le positionnement du grutier est adapté à l'opération de bétonnage
Le ballant est maîtrisé
Pendant le coulage, la benne à béton est maintenue sur un même plan altimétrique
L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée

## Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir la benne à béton en fonction des spécificités du coulage
Positionner la benne au point de remplissage
Lever la benne d'aplomb
Compenser l'altimétrie de la benne lors du coulage en agissant sur la commande de descente
Utiliser le dispositif d'aide à la conduite
Utiliser rationnellement et efficacement un dispositif de caméra de chariot

Anticiper les besoins des équipes de production
Organiser son travail en fonction des consignes reçues
Comprendre et respecter les gestes de guidage conventionnels
Communiquer au moyen d'un talkie-walkie

Travailler en équipe

Connaissance des différentes bennes à béton, de leur utilisation et particularité
Connaissance de la masse volumique du béton
Connaissance des principes généraux de prévention
Connaissance de la signification des gestes conventionnels
Connaissance de l'utilisation d'un talkie-walkie

**FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE**

## Communiquer

### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel écoute, comprend, transmet un message, favorisant le partage d'informations, d'avis et d'idées. Cette communication peut être orale (talkie-walkie), écrite, visuelle (gestes de commandement). Elles sont mises en œuvre dans la langue adaptée à la situation professionnelle afin d'assurer efficacité et pertinence, et de garantir la coordination des opérations et la sécurité sur le chantier.

### Critères de performance

Les échanges sont clairs et précis. Les messages transmis sont conformes aux règles professionnelles. Les consignes reçues peuvent être répétées ou confirmées avant exécution. Les échanges permettent d'éviter les incidents et de fluidifier les opérations.

## Travailler et coopérer au sein d'un collectif

### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel s'intègre à une équipe, contribue et se coordonne dans la répartition et l'exécution des tâches pour atteindre un même objectif. Le professionnel prend en compte l'activité des autres membres de l'équipe et l'impact de ses propres actions sur l'activité des autres. Une équipe est constituée d'au moins deux personnes.

### Critères de performance

Le professionnel transmet les informations pertinentes, complètes et à temps, pour la sécurité et la performance du chantier. Il adopte une posture constructive (calme, respect, écoute active). Il anticipe les besoins des corps d'état et priorise les manœuvres en conséquence, ou selon les consignes de son supérieur hiérarchique. Il contribue activement à la sécurité du collectif par la vigilance et la coactivité maîtrisée.

## Respecter des règles et des procédures

### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel se conforme aux consignes et suit des étapes pour obtenir un résultat et se prémunir des dangers liés aux activités de travail. Ces prescriptions et modes opératoires peuvent être donnés à l'oral ou à l'écrit. La procédure comporte une succession d'actions à réaliser dans un ordre précis. Les règles, notamment en matière de santé, de sécurité, sont prescrites et doivent être respectées.

### Critères de performance

Le professionnel applique systématiquement les protocoles définis (PPSPS, plan de circulation, protocoles radio, signaux normalisés, consignations). Il maintient sa grue en conformité au moyen des contrôles réalisés lors de la prise de poste, et des mesures de sécurité mise en œuvre en fin de poste. Il suit le planning de la grue et les priorités définies.

# Glossaire technique

## Abaque de charge

Un abaque de charge est un tableau ou un graphique fourni par le fabricant, qui indique la capacité maximale de levage de la grue en fonction de la portée (distance du chariot par rapport au mât) et de la configuration de la grue. Il permet à l'opérateur de connaître la charge admissible à chaque position pour travailler en sécurité et éviter toute surcharge.

## Accessoire de levage

Un accessoire de levage est un dispositif intermédiaire utilisé entre le crochet de la grue et la charge, permettant d'assurer la préhension, la stabilité et la sécurité lors des opérations de levage. Ces accessoires peuvent être des élingues, des chaînes, des palonniers, des pinces, des crochets spécifiques, etc.

## Ballant

Mouvement de balancement d'une charge suspendue au crochet de la grue. Ce mouvement se produit lorsque la charge n'est pas stabilisée et peut osciller sous l'effet, des déplacements ou des arrêts brusques.

## Banche

Une banche est un élément de coffrage vertical, généralement en acier ou en aluminium, utilisé pour réaliser des murs en béton armé. Elle est composée de panneaux rigides qui maintiennent le béton pendant le coulage et le durcissement. Sur les chantiers avec grues à tour, les banches sont souvent manutentionnées par la grue pour être mises en place ou déplacées.

## Chariot

Le chariot est l'élément mobile qui se déplace le long de la flèche de la grue à tour. Il permet de rapprocher ou d'éloigner la charge par rapport au mât, réalisant ainsi le mouvement de distribution.

## Couronne d'orientation

La couronne d'orientation est le dispositif mécanique situé à la base de la partie tournante de la grue, qui permet la rotation de la flèche et de la tourelle autour du mât. Elle est composée d'une couronne dentée et de galets, et fonctionne grâce à un moteur d'orientation. Ce système assure le mouvement d'orientation.

## Distribution

Mouvement horizontal qui consiste à déplacer la charge le long de la flèche de la grue à tour, en rapprochant ou en éloignant le chariot par rapport au mât.

## EPI (Équipements de protection individuelle)

Ce sont des dispositifs ou vêtements destinés à protéger le professionnel contre un ou plusieurs risques professionnels susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité lors des opérations effectuées avec une grue à tour.

**Levage**

Mouvement vertical qui consiste à monter ou descendre la charge à l'aide du câble et du treuil de levage.

**Manutention de charge**

C'est l'ensemble des opérations qui consistent à soulever, déplacer, orienter et positionner une charge à l'aide de la grue, en utilisant ses différents mouvements (levage, distribution, orientation, translation). La manutention doit être réalisée en toute sécurité, en respectant les procédures pour éviter les risques liés au ballant, à la surcharge ou aux obstacles.

**Orientation**

Mouvement qui consiste à faire pivoter la flèche autour du mât afin d'orienter la charge dans la direction souhaitée. Ce mouvement permet de couvrir l'ensemble de la zone de travail en faisant tourner la partie supérieure de la grue.

**Plateforme de travail en encorbellement (PTE)**

Plateforme fixée en porte-à-faux sur une structure (comme un bâtiment ou un ouvrage), permettant aux opérateurs de travailler en hauteur. Elle est conçue pour supporter des charges limitées et offrir un accès sécurisé aux zones de travail.

**Translation**

Déplacement horizontal de l'ensemble de la grue sur ses rails ou voies de roulement. Ce mouvement permet à la grue de changer de position sur le chantier pour élargir sa zone de travail.

# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

**Savoir-faire organisationnel**

C’est un savoir et un savoir-faire de l’organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l’activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

**Savoir-faire relationnel**

C’est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s’agit d’identifier si la relation s’exerce : à côté de (sous la forme d’échange d’informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

**Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

**Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l’Education).

**Reproduction interdite**
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Réalisé par l' AFPA pour le compte de l' Etat

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# REFERENTIEL D'EVALUATION

# DU TITRE PROFESSIONNEL

## Conducteur de grue à tour

## Niveau 3

Site : http://travail-emploi.gouv.fr/

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CGT | RE | TP-00002 | 08 | 21/07/2026 | 21/07/2026 | 1/34 |

## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Conducteur de grue à tour**
**Sigle du titre professionnel : CGT**
**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)
**Code(s) NSF : 230u - Conduite d'engins de chantier**
**Code(s) ROME : F1301**
**Formacode : 22374, 22395, 22354**
**Date de l'arrêté : 09/07/2026**
**Date de parution au JO de l'arrêté : 21/07/2026**
**Date d'effet de l'arrêté : 16/09/2026**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

***Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.***

*Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.*

*L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014 , rubrique textes réglementaires/documents techniques.*
*La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.*

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CGT

***Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :***

a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

***Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.***

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| **Mise en situation professionnelle** | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine | 02 h 00 min | La mise en situation professionnelle consiste à :<br>1 - Réaliser une prise de poste sur les grues à tour GMA et GME.<br>2 - Exécuter avec une grue à tour conduite depuis le sol et avec une grue à tour conduite depuis la cabine, cinq types de manutentions de charges :<br>- une charge constituée d'un cylindre vertical ;<br>- une palette chargée de matériaux ;<br>- une banche ;<br>- une pièce préfabriquée ;<br>- une benne à béton.<br>3 - Réaliser une fin de poste sur les grues à tour GMA et GME Le candidat dispose de 01 h 00 min par type de grue. |
| **Autres modalités d'évaluation le cas échéant :** | | | |
| ▪ Entretien technique | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires<br>Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie | 00 h 20 min | Le jury mène l'entretien après la mise en situation professionnelle et la correction du questionnaire professionnel. Il interroge le candidat à partir d'un guide de questionnement sur :<br>- la prise de poste d'une grue à tour conduite à partir du sol et depuis la cabine ;<br>- la translation en sécurité d'une grue à tour montée sur voie ;<br>- la réalisation en sécurité des opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol et depuis la cabine ;<br>- la manutention, la mise en place et le déplacement des plateformes de travail en encorbellement ;<br>- la conduite de grues à tour en interaction ;<br>- la maintenance journalière des grues à tour. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine | 00 h 20 min | Les candidats répondent simultanément au questionnaire professionnel avant la mise en situation professionnelle et l'entretien technique.<br>Le jury procède à la correction et exploite les résultats obtenus avant de recevoir les candidats en entretien technique. |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| | Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires<br>Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie | | |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| **Entretien final** | | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 03 h 00 min | |

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

Avant la mise en situation professionnelle, le responsable de session s'assure que le candidat est en possession des attestations relatives aux obligations règlementaires.

Le responsable de session désigne un ouvrier pour chaque grue à tour. Ces deux personnes sont équipées d'EPI et possèdent les compétences de manœuvre du BTP.
Elles sont chargées :
- de procéder à l'accrochage et au décrochage des charges ;
- de mettre en place les banches et les pièces préfabriquées ;
- de guider la benne à béton.

Une de ces deux personnes, préalablement identifiée par le responsable de session, donne les indications nécessaires au candidat pendant la réalisation des manutentions. Un autre candidat peut tenir ce rôle, néanmoins, cette situation sera précisée au jury par le responsable de session.

Le responsable de session désigne un référent de prévention chargé de la vérification de la qualité des élingages des charges. Il est présent pendant toute la durée de la mise ne situation professionnelle. Un membre du jury peut tenir ce rôle.

En cas de non-respect d'une règle de sécurité par le candidat, le jury ou le référent prévention peut interrompre la mise en situation professionnelle, le consigner dans le procès-verbal et prévenir le responsable de session.

Le responsable de session désigne un référent technique capable de remédier à un éventuel dysfonctionnement des grues mises à disposition. Il est mobilisable à tout instant, sur sollicitation du jury. Le formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement des candidats peut tenir ce rôle.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**
Le jury dispose d'un guide de questionnement. Le jury peut poser d'autres questions de nature à vérifier les critères d'évaluation des compétences concernées par l'entretien technique.

**Précisions pour le candidat VAE :**
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

En amont de la session d'examen, pendant la phase d'accompagnement à la VAE, le centre organisateur s'assure que le candidat VAE est :
- soit en possession d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) pour les catégories 1 et 3 définies dans les recommandations R 487 de la Caisse nationale d'assurance maladie ;
- soit en possession d'une attestation de formation délivrée par un organisme de formation mentionnant les résultats détaillés de l'épreuve théorique et des épreuves de conduite relatives à la conduite en sécurité pour les catégories 1 et 3 de la R 487. À cette attestation sont annexés :
o le contenu de la formation théorique et pratique à la conduite en sécurité du ou des matériels des catégories concernées conformément au référentiel de connaissances, de savoir-faire figurant dans les annexes des recommandations de la Caisse nationale d'assurance maladie ;
o les conditions d'évaluation relatives à l'utilisation en sécurité et aux connaissances nécessaires conformément aux annexes des recommandations de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Dans le cas contraire, le centre organisateur ne peut pas attester de l'aptitude du candidat VAE à la conduite en sécurité de la grue à tour à partir du sol et depuis la cabine. En conséquence, le Titre Professionnel (TP) "Conducteur de grue à tour" (CGT) et les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) qui y sont rattachés, ne peuvent pas dispenser son titulaire du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

En amont de la session d'examen, pendant la phase d'accompagnement à la VAE, le centre organisateur s'assure que le candidat VAE est titulaire de l'AIPR opérateur ou est en possession d'un titre d'habilitation en cours de validité ou un « avis après formation » favorable, tel que défini par l'article 5.6.3 de la norme NF C 18-510, attestant qu'il a acquis les savoirs et les savoir-faire pour évaluer les risques d'origine électrique et appliquer les prescriptions de sécurité lors des opérations d'ordre non électrique aux niveaux BE Manœuvre, B0 et H0V.

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| **Conduire une grue à tour à partir du sol** | | | | | |
| Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol | Le choix de l'accessoire de levage correspond au type de charge à manutentionner<br>Les charges sont levées d'aplomb<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées<br>Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément<br>Le ballant est maîtrisé<br>L'abaque de charge est connu afin de réaliser les manutentions selon les capacités de la grue utilisée<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☐ | ☒ | ☐ |
| Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol | Les points de contrôle de l'élingage sont connus<br>La méthode de levage d'aplomb d'une charge est connue<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées<br>La réalisation simultanée des mouvements de levage, d'orientation et de distribution, lors d'une manutention de charge est connue<br>La technique de maîtrise du ballant est connue<br>La méthode de mise en place d'un PTE en sécurité est connue<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☐ | ☒ | ☒ | ☐ |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol | Le choix du dispositif de levage correspond au type de charge à manutentionner<br>L'élingage des banches et pièces préfabriquées est réalisé selon les règles professionnelles<br>Les banches et pièces préfabriquées sont levées d'aplomb<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées<br>Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément<br>Le ballant est maîtrisé<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☒ | ☒ | ☐ |
| Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol | Le choix de la benne à béton est adapté à la configuration de bétonnage<br>L'abaque de charges est lu et exploité<br>Le positionnement du grutier est adapté à l'opération de bétonnage<br>Le ballant est maîtrisé<br>Pendant le coulage, la benne à béton est maintenue sur un même plan altimétrique<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☒ | ☒ | ☐ |
| Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires | La notice d'utilisation est exploitée pour respecter les procédures et la sécurité<br>Les graissages prescrits sont assurés conformément aux recommandations du constructeur<br>La méthode de contrôle de la tension du capable de chariot est connue<br>Les différentes réactions du chariot sont connues<br>Les EPI sont portés et adaptés à la tâche à effectuer | ☐ | ☒ | ☒ | ☐ |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| **Conduire une grue à tour depuis la cabine** | | | | | |
| Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie | La notice d'utilisation est exploitée pour respecter les procédures et la sécurité<br>Les procédures de sécurité de translation sont connues<br>Les conditions météorologiques sont vérifiées avant d'effectuer la translation | ☐ | ☒ | ☒ | ☐ |
| Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine | Le choix de l'accessoire de levage correspond au type de charge à manutentionner<br>Les charges sont levées d'aplomb<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées<br>Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément<br>Le ballant est maîtrisé<br>L'abaque de charge est connu afin de réaliser les manutentions selon les capacités de la grue utilisée<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☐ | ☒ | ☐ |
| Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine | Les points de contrôle de l'élingage sont connus<br>La méthode de levage d'aplomb d'une charge est connue<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par radio sont respectées<br>La réalisation simultanée des mouvements de levage, d'orientation et de distribution, lors d'une manutention de charge est connue<br>La technique de maîtrise du ballant est connue<br>La méthode de mise en place d'une PTE en sécurité est connue<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☐ | ☒ | ☒ | ☐ |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine | Le choix du dispositif de levage correspond au type de charge à manutentionner<br>L'élingage des banches et pièces préfabriquées est réalisé selon les règles professionnelles<br>Les banches et pièces préfabriquées sont levées d'aplomb<br>Les consignes et les indications données par gestes conventionnels ou par talkie-walkie sont respectées<br>Les mouvements de levage, orientation et distribution sont effectués, le plus souvent possible simultanément<br>Le ballant est maîtrisé<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☐ | ☒ | ☐ |
| Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine | Le choix de la benne à béton est adapté à la configuration de bétonnage<br>L'abaque de charges est lu et exploité<br>Le positionnement du grutier est adapté à l'opération de bétonnage<br>Le ballant est maîtrisé<br>Pendant le coulage, la benne à béton est maintenue sur un même plan altimétrique<br>L'intégrité physique des personnes présentes dans la zone d'évolution de la grue est respectée | ☒ | ☒ | ☒ | ☐ |
| Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires | La notice d'utilisation est exploitée pour respecter les procédures et la sécurité<br>Les graissages prescrits sont assurés conformément aux recommandations du constructeur<br>La méthode de contrôle de la tension du capable de chariot est connue<br>Les différentes réactions du chariot sont connues<br>Les EPI sont portés et adaptés à la tâche à effectuer | ☐ | ☒ | ☒ | ☐ |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |

**Obligations règlementaires le cas échéant :**

Le candidat est en possession d'un « avis après formation » favorable, tel que défini par l'article 5.6.3 de la norme NF C 18-510, attestant qu'il a acquis les savoirs et les savoir-faire pour évaluer les risques d'origine électrique et appliquer les prescriptions de sécurité lors d'opérations d'ordre non électrique aux niveaux BE Manœuvre, B0 et H0V.

Selon recommandation de la CNAM, est dispensé* de l'obtention des CACES® pour les familles des catégories 1 et 3 de la R487 le titulaire :

- du titre professionnel de Conducteur de grue à tour ;
- ou le/les certificats de compétences professionnelles :
- conduire une grue à tour à partir du sol ;
- conduire une grue à tour depuis la cabine.

(*) Cette dispense n'est valable qu'à la condition que le titulaire possède une attestation d'évaluation en cours de formation** produite par le centre de formation où se sont déroulés les tests, mentionnant les résultats des épreuves théoriques et pratiques de la formation à la conduite en sécurité pour le titre professionnel, ou le/les certificats de compétences professionnelles préparés.

L'autorisation de conduite pourra être délivrée par l'employeur sur présentation du titre professionnel ou du livret de certification mentionnant le/les certificats de compétences professionnelles obtenus, accompagnés de l'attestation d'évaluation en cours de formation liée à la conduite en sécurité des engins de chantiers concernés. (cf : www.inrs.fr Liste dispense CACES® ).

(**) Le modèle d'attestation d'évaluation en cours de formation est joint dans le dossier organisateur.

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|---|---|
| Communiquer | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie |
| Travailler et coopérer au sein d'un collectif | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie |
| Respecter des règles et des procédures | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine |

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|---|---|
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol |
| | Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine |
| | Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires |
| | Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie |

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CGT

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 03 h 00 min

**4.2. Protocole d'intervention du jury :**

Le jury est présent pendant la durée de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et du questionnaire professionnel.

Il procède à la correction du questionnaire professionnel avant de recevoir les candidats en entretien technique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

**4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Sans objet.

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le jury assure la surveillance de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# REFERENTIEL D'EVALUATION

# DES CERTIFICATS

# DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Conducteur de grue à tour

# CCP

# Conduire une grue à tour à partir du sol

***Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :***

*a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

*c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

## Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| **Mise en situation professionnelle** | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol | 01 h 00 min | La mise en situation professionnelle consiste à :<br>1 - Réaliser la prise de poste<br>2 - Exécuter avec la grue à tour cinq types de manutentions de charges :<br>- une charge constituée d'un cylindre vertical ;<br>- une palette chargée de matériaux ;<br>- une banche ;<br>- une pièce préfabriquée ;<br>- une benne à béton.<br>3 - Réaliser la fin de poste |
| **Autres modalités d'évaluation le cas échéant :** | | | |
| ▪ Entretien technique | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires | 00 h 15 min | L'entretien est mené après la mise en situation professionnelle. Le jury interroge le candidat à partir d'un guide de questionnement sur :<br>- la réalisation en sécurité des opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol et depuis la cabine ;<br>- la manutention, mise en place et déplacement en sécurité des plateformes de travail en encorbellement ;<br>- la conduite de grues à tour en situation d'interaction de |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| | | | plusieurs machines ;<br>- la maintenance journalière des grues à tour.<br>Le candidat répond au questionnement du jury. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis le sol<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite à partir du sol<br>Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires | 00 h 15 min | Le questionnaire est proposé simultanément à l'ensemble des candidats après l'ouverture des plis et en tout début de l'épreuve.<br>Le jury procède à la correction et exploite les résultats obtenus avant de recevoir les candidats en entretien technique. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 01 h 30 min | |

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

Le candidat est en possession d'un « avis après formation » favorable, tel que défini par l'article 5.6.3 de la norme NF C 18-510, attestant qu'il a acquis les savoirs et les savoir-faire pour évaluer les risques d'origine électrique et appliquer les prescriptions de sécurité lors d'opérations d'ordre non électrique aux niveaux BE Manœuvre, B0 et H0V.

Le responsable de session désigne deux ouvriers. Ces deux personnes sont équipées d'EPI et possèdent les compétences de manœuvre du BTP. Elles sont chargées :
- de procéder à l'accrochage et au décrochage des charges ;
- de mettre en place les banches et les pièces préfabriquées ;
- de guider la benne à béton.

L'une d'elles, préalablement identifiée, donne les indications nécessaires au grutier pendant la réalisation des manutentions. Des candidats présentés à la session pourront tenir ce rôle, néanmoins, cette situation sera précisée au jury. Un référent prévention, chargé de la vérification de la qualité des élingages des charges, est présent pendant toute la durée de l'épreuve. Un membre du jury peut tenir ce rôle. En cas de non-respect d'une règle de sécurité, il ordonne au candidat d'interrompre l'opération en cours et en réfère immédiatement au jury.

Pour pallier un éventuel dysfonctionnement des grues mises à disposition, un référent technique est mobilisable à tout instant, sur sollicitation du jury.
En cas de manquement à la sécurité, le jury peut suspendre l'opération du candidat. Si tel est le cas, cet aléa sera consigné sur le procès-verbal de session.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**
L'entretien technique se déroule dans un lieu fermé, lequel sera situé au plus près des espaces dédiés à la mise en situation professionnelle.
Il doit garantir le calme, la qualité et la confidentialité des échanges.
Il sera équipé au minimum d'une table, de trois chaises et d'un tableau mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres.

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conduire une grue à tour à partir du sol**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent pendant la durée de la mise en situation professionnelle, de l'entretien technique et du questionnaire professionnel. Il procède à la correction du questionnaire professionnel avant de recevoir les candidats en entretien technique.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**
Le responsable de session s'assure du bon déroulement de la session CCP.

Le jury assure la surveillance lors de la passation du questionnaire professionnel.

En cas de danger, il peut mettre fin à celle-ci, si tel est le cas, il doit le consigner dans le procès-verbal. Au terme du temps imparti, il récupère l'ensemble des documents (Questionnaire et grilles de réponses), et il les remet au responsable de session

# CCP

# Conduire une grue à tour depuis la cabine

***Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :***

*a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

*c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

## Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| **Mise en situation professionnelle** | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine | 01 h 00 min | La mise en situation professionnelle consiste à :<br>1 - Réaliser une prise de poste<br>2 - Exécuter avec la grue à tour cinq types de manutentions de charges :<br>- une charge constituée d'un cylindre vertical ;<br>- une palette chargée de matériaux ;<br>- une banche ;<br>- une pièce préfabriquée ;<br>- une benne à béton.<br>3 - Réaliser une fin de poste. |
| **Autres modalités d'évaluation le cas échéant :** | | | |
| ▪ Entretien technique | Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires<br>Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie | 00 h 15 min | L'entretien est mené après la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide de questionnement sur :<br>- la translation en sécurité d'une grue à tour montée sur voie ;<br>- la réalisation en sécurité des opérations de bétonnage avec une grue à tour ;<br>- la manutention, la mise en place et le déplacement des plateformes de travail en encorbellement ; |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|---|---|
| | | | - la conduite d'une grue à tour en situation d'interaction de plusieurs machines ;<br>- la maintenance journalière des grues à tour.<br>Le candidat répond au questionnement du jury |
| ▪ Questionnaire professionnel | Manutentionner en sécurité des charges avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner en sécurité les banches et les pièces préfabriquées avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Manutentionner, mettre en place et déplacer en sécurité les plateformes de travail en encorbellement avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de bétonnage avec une grue à tour conduite depuis la cabine<br>Réaliser en sécurité les opérations de maintenance journalières, et pallier les dysfonctionnements ordinaires<br>Translater en sécurité une grue à tour montée sur voie | 00 h 15 min | Le questionnaire est proposé simultanément à l'ensemble des candidats après l'ouverture des plis et en tout début de l'épreuve.<br>Le jury procède à la correction et exploite les résultats obtenus avant de recevoir les candidats en entretien technique. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 01 h 30 min | |

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

Le candidat est en possession d'un « avis après formation » favorable, tel que défini par l'article 5.6.3 de la norme NF C 18-510, attestant qu'il a acquis les savoirs et les savoir-faire pour évaluer les risques d'origine électrique et appliquer les prescriptions de sécurité lors d'opérations d'ordre non électrique aux niveaux BE Manœuvre, B0 et H0V.

Le responsable de session désigne deux ouvriers pour chaque grue à tour. Ces deux personnes sont équipées d'EPI et possèdent les compétences de manœuvre du BTP. Elles sont chargées de procéder à l'accrochage et au décrochage des charges.

Les personnes au sol jouant le rôle des ouvriers maçons ou coffreurs seront équipées des EPI adaptés, il s'agira de personnes disposant à minima des compétences de manœuvre du BTP.

Des candidats présentés à la session pourront tenir ce rôle, néanmoins, cette situation, si elle existe, sera précisée au jury.
Un référent prévention, chargé de la vérification de la qualité des élingages des charges est présent pendant toute la durée de l'épreuve.
En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il se devra d'intimer l'ordre au candidat d'interrompre l'opération en cours et d'en référer immédiatement au jury. Le candidat devra s'y conformer, faute de quoi le jury mettra fin à l'opération en cours.

Pour pallier un éventuel dysfonctionnement de la grue mise à disposition, un référent technique est mobilisable à tout instant, sur sollicitation du jury, auprès duquel le candidat aura précisé l'aléa rencontré.
En cas de danger grave et imminent, le jury peut suspendre l'opération en cours. Si tel est le cas, cet aléa sera consigné sur le procès-verbal de session.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**
L'entretien technique se déroule dans un lieu fermé, lequel sera situé au plus près des espaces dédiés à la mise en situation professionnelle.
Il doit garantir le calme, la qualité et la confidentialité des échanges.
Il sera équipé au minimum d'une table, de trois chaises et d'un tableau mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres.

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conduire une grue à tour depuis la cabine**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury devra être présent pendant la durée de la mise en situation professionnelle. Il procède à la correction du questionnaire professionnel en s'appuyant si besoin sur les documents fournis et il exploite les résultats obtenus avant de recevoir les candidats en entretien technique.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet.

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**
Le responsable de session s'assure du bon déroulement de la session CCP.

Le jury assure la surveillance lors de la passation du questionnaire professionnel.

En cas de danger, il peut mettre fin à celle-ci, si tel est le cas, il doit le consigner dans le procès-verbal. Au terme du temps imparti, il récupère l'ensemble des documents (Questionnaire et grilles de réponses), et il les remet au responsable de session.

# Annexe 1

# Plateau technique d'évaluation

# Conducteur de grue à tour

## Locaux

| Modalité d'évaluation | Désignation et description des locaux | Observations |
|---|---|---|
| Mise en situation professionnelle | Une aire de travail permettant de réaliser les différentes manutentions de charges prévues. Sa surface est suffisante pour réaliser la mise en situation professionnelle dans de bonnes conditions de travail en tenant compte de la coactivité entre les différentes grues à tour du plateau technique. | Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. L'aire de travail est aux normes de sécurité et de prévention en vigueur. |
| Entretien technique | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. | Ce local devra garantir la confidentialité des échanges. |
| Questionnaire professionnel | Une salle comprenant tables et chaises en nombre suffisant. | Ce local est adapté aux nombres de candidats à évaluer. |
| Entretien final | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. |

**Ressources (pour un candidat)**
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Postes de travail | 2 | Zone d'implantation de la grue à tour en interaction comprenant :<br>- une zone permettant la mise en place de banches métalliques ;<br>- une zone permettant la mise en place de pièces préfabriquées ;<br>- une zone permettant de recevoir toute charge.<br>Un coffrage permettant de réaliser ou de simuler un bétonnage. | 2 | Sans objet. |
| | 1 | Voile à coffrer prêt à couler. | 2 | Voile pour exercice de coulage accessible pour les deux grues. |
| Machines | 1 | Grue de type GME (grue à montage par éléments) conduite depuis la cabine, montée et translatable sur "voie de grue". | 1 | L'ensemble de la matière d'œuvre et des équipements doivent être accessibles aux deux grues simultanément. |
| | 1 | Grue de type GMA (grue à montage automatisé) conduite à partir du sol. | 1 | L'ensemble de la matière d'œuvre et des équipements doivent être accessibles aux deux grues simultanément. |
| Outils / Outillages | 1 | Pied de biche | 8 | A disposition pour chaque grue à tour. |
| Équipements | 1 | Lot de 4 élingues textiles 1 brin x 500 kg minimum | 16 | Sans objet |
| | 1 | Pièce préfabriquée | 16 | Longueur 3 mètre linéaire environ<br>Adaptée aux capacités de levage de la grue concernée<br>Aux normes de sécurité en vigueur. |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---|---|---|---|---|
| | 1 | Charge conditionnée sur palette (bordures de trottoir, briques, blocs de ciment ou autre) | 16 | Sans objet. |
| | 2 | Élingue chaîne 1 brin | 16 | Conforme aux normes de sécurité<br>Contrôle règlementaire à jour |
| | 2 | Ensemble émetteurs / récepteurs radio (talkie-walkie) | 16 | Ensemble de remplacement à prévoir en cas de dysfonctionnement. |
| | 1 | Fourche de manutention | 16 | Conformes aux normes de sécurité |
| | 2 | Benne à béton avec manche | 16 | Sans objet. |
| | 2 | Cylindre vertical, masse d'environ 450 kg | 16 | Type fût de 200 litres rempli de béton et équipé d'une boucle de levage. |
| | 2 | Élingue chaîne réglable, 4 brins de 3 mètres linéaires minimum | 16 | Conformes aux normes de sécurité en vigueur<br>Contrôle règlementaire à jour |
| | 2 | Lot de divers éléments permettant de constituer une charge en vrac | 16 | Sans objet. |
| | 2 | Lot de 5 manilles | 16 | Sans objet. |
| | 1 | Banche équipée de stabilisateurs et de lests | 16 | Sans objet. |
| Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective | 1 | Casque de chantier | 1 | Norme EN 397 |
| | 1 | Paire de chaussures de sécurité | 1 | Norme S3P3 |
| | 1 | Gilet rétroréfléchissant | 1 | Sans objet. |
| Matières d'œuvre | 2 | Charge conditionnée sur palette (bordures de trottoir, briques, blocs de ciment ou autre). | 16 | Charge adaptée à la capacité de levage de chaque grue. |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---|---|---|---|---|
| | 2 | Élément préfabriqué en béton armé | 16 | Charge adaptée à la capacité de levage de chaque grue |
| | 2 | 1 mètre cube environ, de béton ou de gravier roulé permettant de réaliser ou de simuler un bétonnage | 16 | Sans objet |
| Documentations | 1 | Notice d'utilisation des grues à tour présentes sur le plateau technique | 16 | Une notice d'utilisation par grue à tour est à disposition des candidats |

# ANNEXE 2

# CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Conducteur de grue à tour est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

| | **Conducteur de grue à tour<br>Arrêté du 25/06/2021** | | **Conducteur de grue à tour<br>Arrêté du 09/07/2026** |
|---|---|---|---|
| CCP | Conduire une grue à tour à partir du sol | CCP | Conduire une grue à tour à partir du sol |
| CCP | Conduire une grue à tour depuis la cabine | CCP | Conduire une grue à tour depuis la cabine |

# ANNEXE 3

# GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

**Entretien final**

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :
- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

**Entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

**Mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

**Présentation d'un projet réalisé en amont de la session**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

**Questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

**Questionnement à partir de production(s)**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet…) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

**Reproduction interdite**
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Afpa